



Saint-Mandé, le 30 octobre 2008
N° 197 SHOM/DSPRE/NP

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET
Océanographique DE LA MARINE

DIRECTION DE LA STRATÉGIE DE LA
PLANIFICATION ET DES RELATIONS
EXTERIEURES

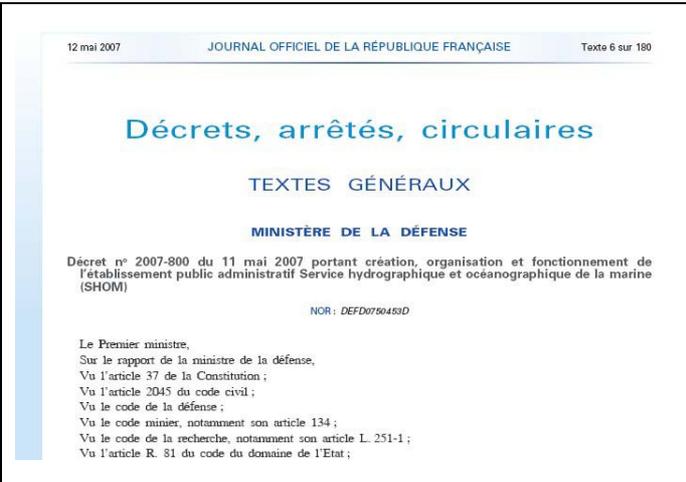
Dossier suivi par
ICETA Yves Guillam
☎ : 01 53 66 97 80
Fax : 01 41 74 94 25
E-mail : yves.guillam@shom.fr

RAPPORT NATIONAL DE LA FRANCE A LA 10^{ème} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'ATLANTIQUE ORIENTAL (CHAtO)

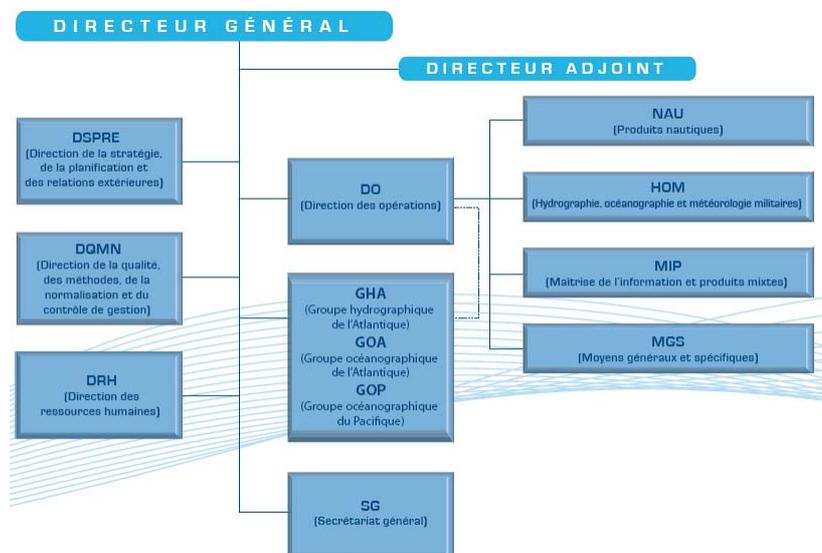
Ce rapport souligne les principaux faits qui ont marqué l'activité du SHOM depuis la 9^{ème} conférence de la CHAtO qui s'est tenue à Dakar, Sénégal, en décembre 2006.

0. SERVICE HYDROGRAPHIQUE : GENERALITES

A l'issue d'une large réflexion, le SHOM est devenu en mai 2007 un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la défense. Outre son nom, le SHOM conserve son rôle de service hydrographique national et ses missions de soutien à la défense et voit celles de soutien aux différentes politiques publiques maritimes et du littoral se renforcer. Son nouveau décret est consultable dans la nouvelle publication M-16 disponible sur le site de l'OHI.

	<p>Le SHOM est dirigé par un directeur général nommé par décret qui doit posséder les qualifications reconnues par l'OHI. Le SHOM est administré par un conseil d'administration, présidé par le chef d'état-major de la marine. Plusieurs ministères et administrations sont représentés au sein de ce conseil : secrétariat général de la mer placé sous le Premier ministre, budget, transports, environnement, industrie, outre-mer... Plusieurs personnalités qualifiées sont également nommées au sein de ce conseil comme le président-directeur général de Météo-France et le directeur général de l'IGN.</p>
---	---

La marine conserve une place prépondérante dans le fonctionnement du SHOM, au sein du conseil d'administration d'une part et par la mise à disposition de ses moyens navals d'autre part. Pour faire face à ces nouvelles missions, le SHOM a adapté son organisation en concentrant l'ensemble de ses capacités et experts techniques au sein de la direction des opérations, soutenue par quelques directions et services fonctionnels.

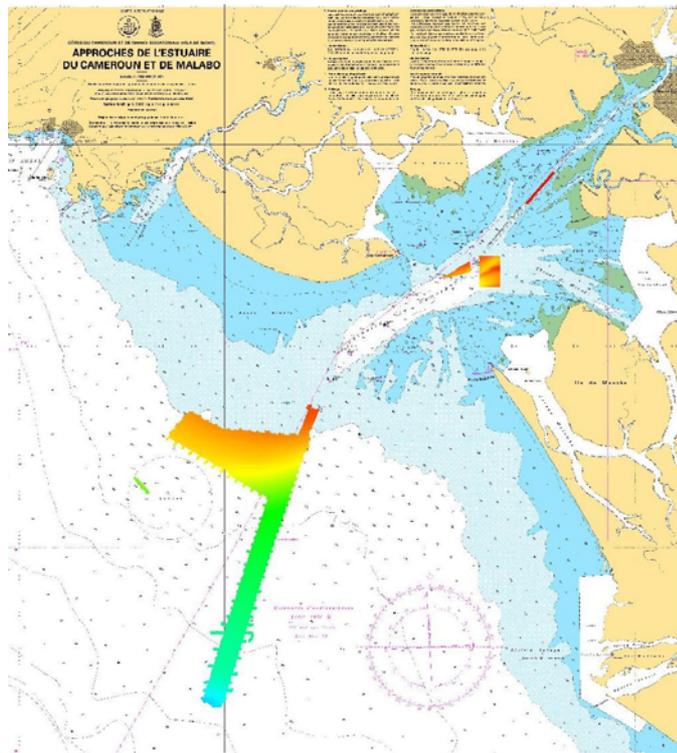


2. LEVES : **Couverture des nouveaux levés**
Technologies et/ou équipements nouveaux
Nouveaux navires
Problèmes rencontrés

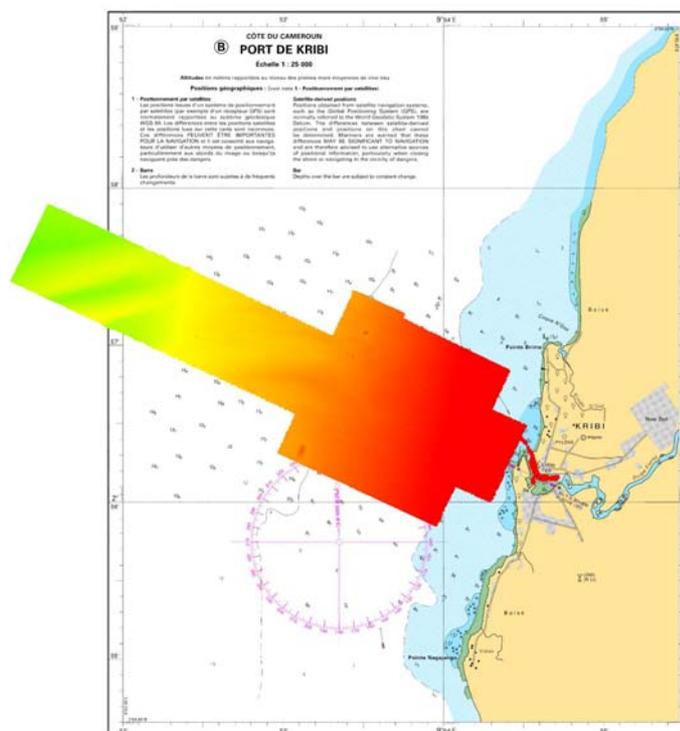
Couverture des nouveaux levés

Depuis la dernière conférence, le SHOM a conduit de nombreux levés parmi lesquels ceux précisés ci-après qui intéressent directement la zone de responsabilité de la CHAtO :

Février – Mars 2007: levés SMF par le bâtiment hydrographique côtier *Laplace* :
– achèvement des approches du port de Douala (Cameroun)



– les approches et le port de Kribi (Cameroun)



- les accès et le port d'Abidjan (Côte d'Ivoire)



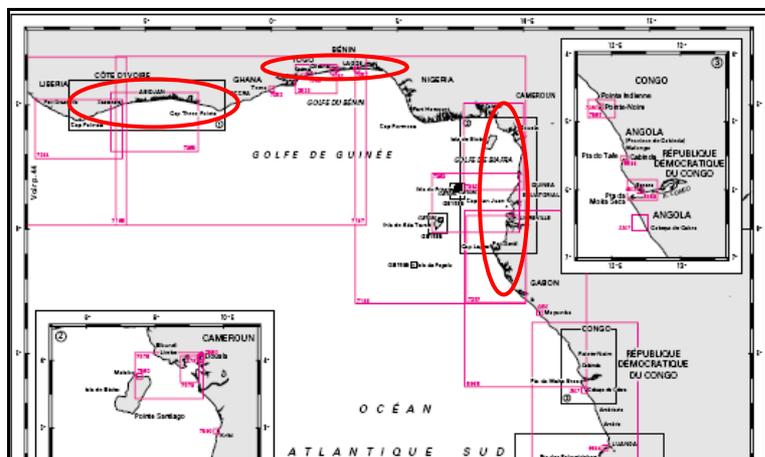
Le levé des accès et du port d'Abidjan sera poursuivi en 2009.

La France, comme d'autres pays européens, est responsable au sein de l'OHI de la cartographie internationale dans de nombreuses régions de l'Afrique de l'ouest. Même si la situation s'est quelque peu améliorée, le SHOM est parfois informé, de manière fortuite, de l'existence de levés ou travaux conduits par des compagnies privées, ou des marines étrangères, sans que pour autant les résultats pertinents des recherches, travaux, pose de câbles ou implantation de plates-formes, lui soient systématiquement transmis pour être exploités sur les cartes et dans les documents nautiques.

Des réflexes comme celui manifesté par le Togo à l'issue de la pose d'un gazoduc sont à encourager.

Comme en 2006, il est rappelé que les pays qui font l'objet de sollicitations ou qui bénéficient d'offres de service pour des levés doivent s'assurer dans les accords passés à ce titre, que les résultats des travaux doivent être transmis aux autorités cartographiques de la zone, soit directement par le maître d'œuvre du levé, soit par l'intermédiaire du service ou comité hydrographique national.

A la suite des actions programmées lors de la 9^{ème} réunion de la CHAtO (action CHAtO 9-30), un marché a pu être notifié en septembre 2008 par le SHOM pour un levé photogrammétrique aérien couvrant certaines zones particulières des côtes d'Afrique. Plusieurs pays sont concernés : Bénin (Cotonou), Cameroun (Pointe Limboh, Douala, Kribi), Côte d'Ivoire (Grand Béréby, Sassandra, San Pédro, Grand-Lahou, Grand Bassam, Port Bouët), Gabon (Libreville), Guinée Equatoriale (Bata, Luba, Malabo), et Togo (Lomé, Kpémé). Les restitutions qui seront élaborées à partir des prises de vues serviront à la mise à jour des cartes marines produites par le SHOM et pourront être mises à la disposition des autorités locales sur demande et sous une forme à convenir.

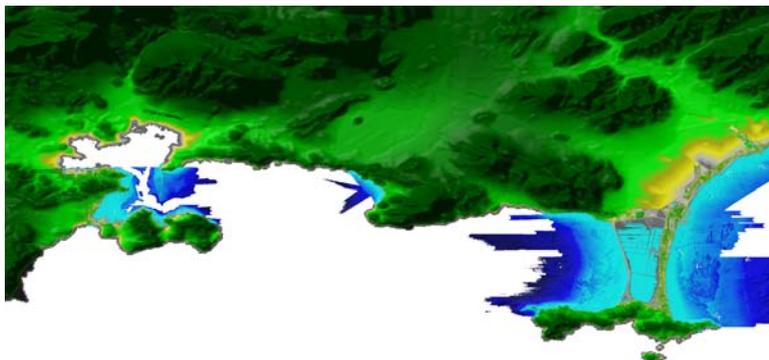


Le titulaire du marché est la société SETIS (société française). Son sous-traitant IMAO (société française également) est chargé des prises de vues et de l'obtention des autorisations nécessaires au survol des zones concernées.

Le SHOM sollicite l'appui des autorités locales afin de faciliter les démarches de la société IMAO pour ces vols photoaériens qui sont prévus initialement entre les 12 novembre et 21 décembre, conditions météorologiques permettant, mais qui sont susceptibles d'être décalés dans le temps en fonction des circonstances. Une campagne sur le terrain pour relever des points d'appui (points remarquables indispensables au positionnement géographique des produits) suivra le vol de quelques semaines.

Technologies et équipements nouveaux

Le SHOM et l'Institut Géographique National ont poursuivi leurs travaux relatifs au projet Litto3D® destiné à élaborer un référentiel géométrique (modèle numérique de terrain bathytopographique) liant de façon continue et cohérente les parties immergées et émergées qui composent le littoral. Les spécifications détaillées sont désormais finalisées et la phase de production a commencé. La constitution de ce socle géométrique se décline en deux gammes de produits : HistoLitt® (pour historique littoral) basé sur les données existantes, éparses et Litto3D® constitué à partir de données précises et denses à acquérir, notamment au moyen de bathymètres laser. Les résultats d'un démonstrateur en Atlantique (golfe du Morbihan) et en Méditerranée (presqu'île de Giens) sont très encourageants.



Données acquises par laser bathymétrique

Nouveaux navires

Néant.

Problèmes rencontrés

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur la défense, tutelle du SHOM, liées en particulier au coût du gazole et de son impact compte tenu des transits importants pour les travaux hydrographiques en Afrique occidentale et orientale, nécessitent des arbitrages en terme d'activité à la mer. La part consacrée aux travaux en coopération pourrait de ce fait subir des variations assez sensibles dans les prochaines années. La France s'efforce dans l'immédiat de maintenir un volume global d'activité équivalent sur plusieurs années, quitte à décaler dans le temps certains calendriers.

Dès lors, on conçoit que la promotion et la construction de projets régionaux s'appuyant sur des financements extérieurs, type GEF/Banque Mondiale, deviennent une nécessité impérieuse pour :

- poursuivre l'engagement des pays disposant de réelles capacités en hydrographie et cartographie afin d'assurer, a minima, la sécurité de la navigation internationale ;
- créer les conditions favorables au transfert progressif des compétences et des capacités associées, au niveau régional.

3. NOUVELLES CARTES ET MISES A JOUR :

Cartes électroniques
Distribution des ENC
RNC
Cartes INT
Cartes imprimées nationales
Autres cartes (par ex. pour plaisanciers)
Problèmes rencontrés.

Cartographie électronique

A la date du 1^{er} octobre 2008, le SHOM a produit 263 ENC.

Dans les eaux françaises, le portefeuille du SHOM couvre ainsi 99 % du trafic portuaire national en passagers (dont 87% du nombre de lignes Navires à grande vitesse (NGV) en métropole et 67% du nombre de lignes NGV outremer), 97 % du trafic portuaire national en tonnage de marchandises, et 50% du trafic national en tonnage de pêche.

La production en 2007 et 2008 a été focalisée sur les eaux hors métropole (responsabilités cartographiques internationales et outre-mer) et sur la couverture des lignes NGV.

Elle est répartie de la façon suivante dans la zone de la CHATo :

20 cartes concernent les côtes de France,

ENC (- numéro d'édition)	Catégorie	Echelle 1:	N° INT	Titre
FR166230	Générale	2,8 million	103	Océan Atlantique Nord - Au large des côtes de France
FR166240	Générale	3,5 million	104	Des Iles Canaries à Freetown
FR301180-4	Côtière	150 000	1707	Large du Nord-Finistère
FR301190-4	Côtière	150 000	1707	Côte du Nord-Finistère
FR366800	Côtière	150 000	1708	Partie Nord du DST de Ouessant
FR370670	Côtière	150 000	1801	Des Iles de Glénan à Belle-Ile
FR402170-2	Approches	50 000	1843	Des Sables-d'Olonne à l'Ile de Ré
FR473940	Approches	50 000	-	Abords de l'Ile de Noirmoutier
FR474020	Approches	50 000	-	De Saint-Jean-de-Monts aux Sables- d'Olonne
FR471460	Approches	50 000	-	De la Pointe de Penmarc'h aux Iles de Glénan
FR471470	Approches	50 000	-	Baie d'Audierne
FR474400	Approches	50 000	-	De Vieux Boucau à la Baie de Fontarabie
FR574010	Portuaire	22 500	1832	Accès à la Rade de Brest
FR574330	Portuaire	22 500	1972	Abords du port de Tanger Med
FR571410	Portuaire	20 000	-	Baie de Quiberon

FR570940	Portuaire	25 000	1757	De Portsall à l'Ile Vierge
FR571230	Portuaire	20 000	-	Ile Molène - Ile d'Ouessant – Passage du Fromveur
FR571420	Portuaire	25 000	-	Belle-Ile
FR67142A	Amarrage	7 500	-	Belle-Ile - Sauzon
FR67142B	Amarrage	7 500	-	Belle-Ile - Le Palais

et 5 cartes concernent les côtes africaines.

FR475791	Approches	40 000	2906	Estuaire du Cameroun
FR475792	Approches	40 000	2906	Abords Sud de l'estuaire du Cameroun
FR574330	Portuaire	22 500	1972	Abords du port de Tanger Med
FR57580A	Portuaire	10 000	2908	Port de Douala
FR67584B	Amarrage	15 000	2924	Cap Lopez

La couverture des ENC est présentée sur les diagrammes ci-dessous.

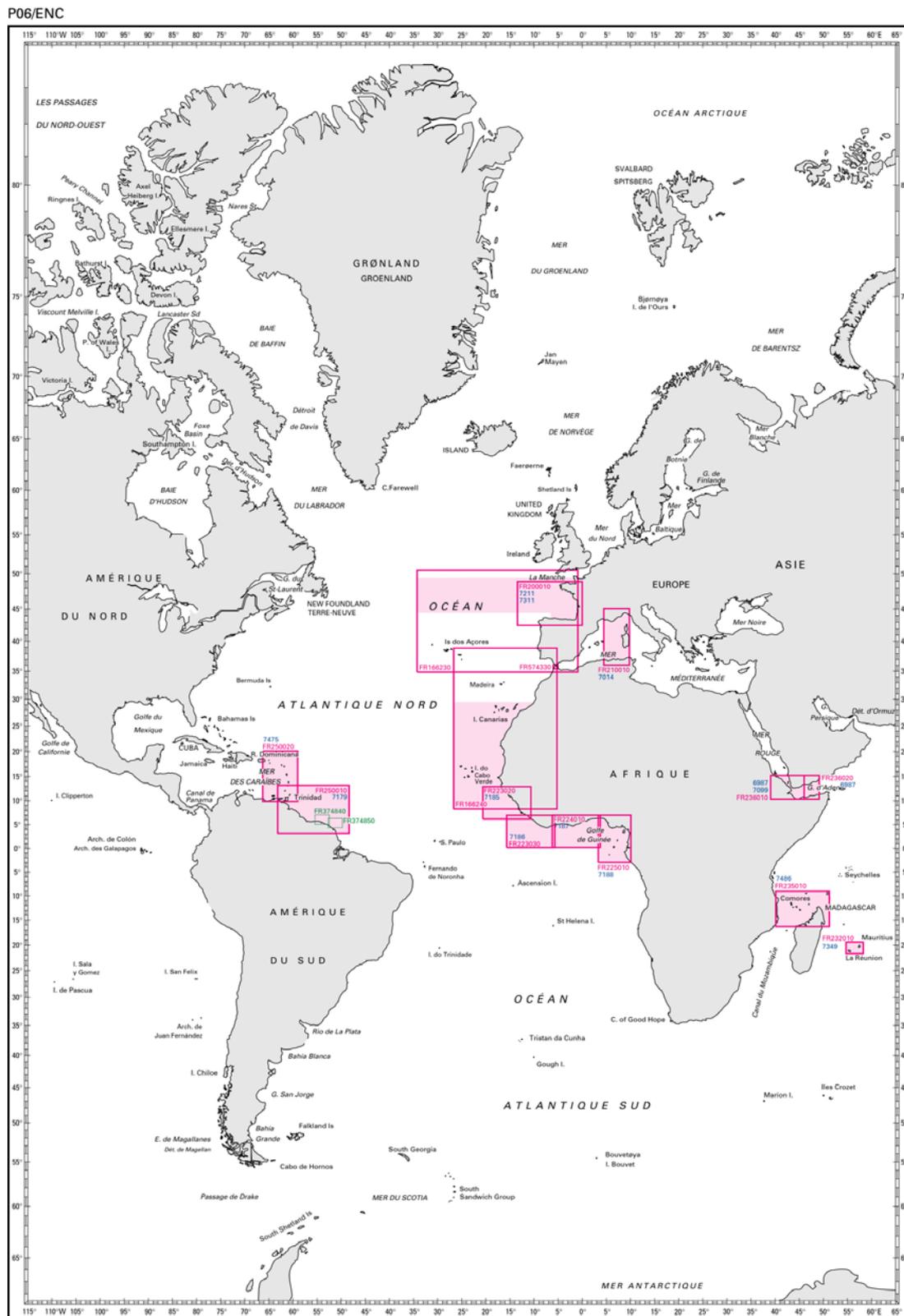
En outre, d'ici fin 2010, toutes les lignes NGV et les routes de trafic international dans les eaux françaises seront couvertes, de manière à satisfaire les objectifs de couverture adéquate fixés par l'OHI et l'OMI.

Concernant les côtes africaines les prévisions de production d'ENC d'ici fin 2010 sont les suivantes : 4 cartes concernent Port Gentil (FR7584 et 7583) et 2 concernent Pointe Noire (FR7585). Les cartes de Kribi, Malabo (FR7580) et Libreville (FR7582) seront néanmoins seulement produites après la mise à jour des cartes papier de référence.

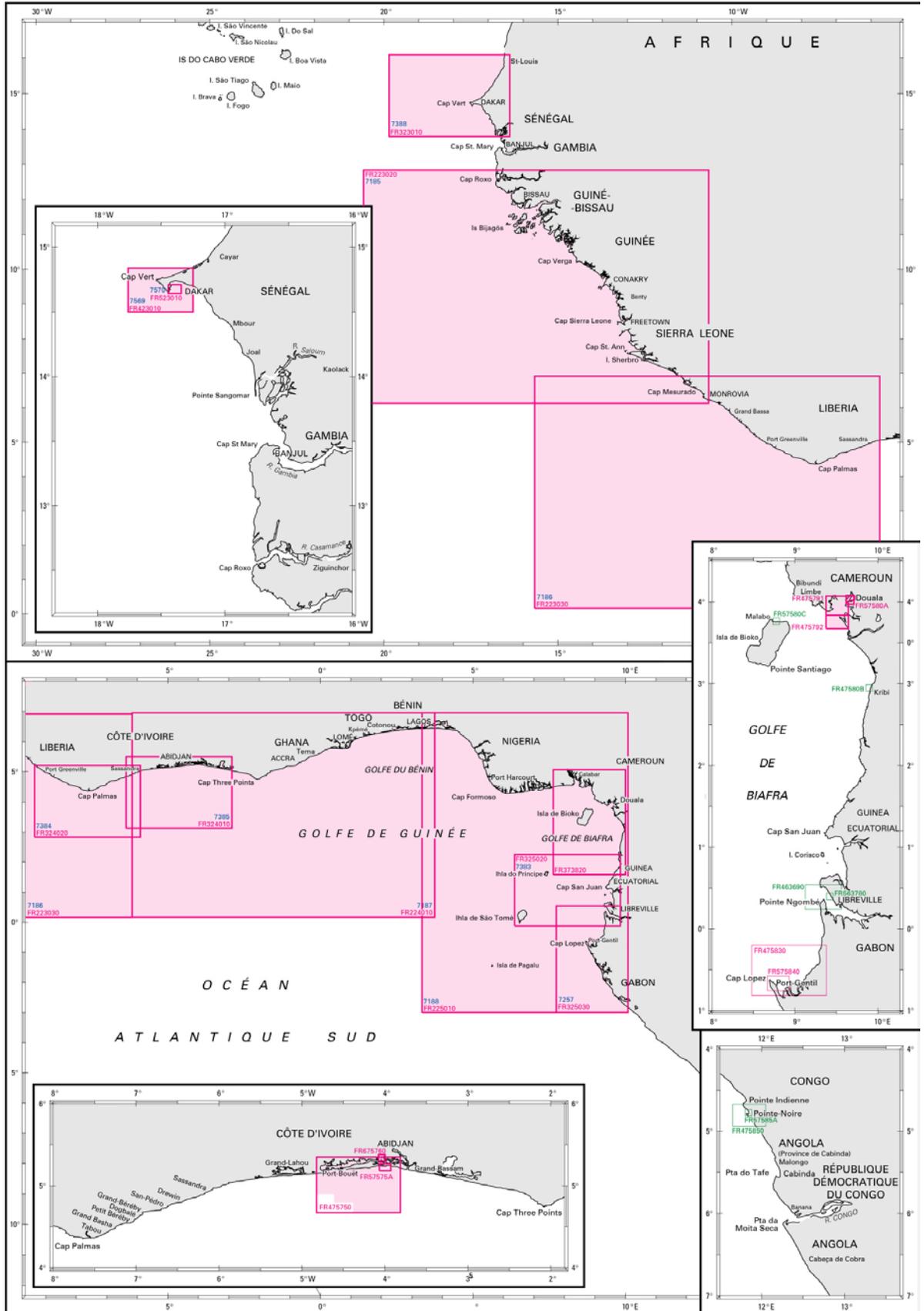
Il est utile de noter que pour les zones dont la responsabilité cartographique est assurée par la France, les routes de trafic international seront couvertes d'ici 2010 soit par des ENC produites par la France (et/ou par les pays eux-mêmes) soit par des ENC « temporaires » produites par l'UKHO dans le cadre du service AVCS. La France étant autorité cartographique de ces régions (au sens OHI) souhaite que la distribution de ces ENC puisse être assurée par tous les RENC, sans clause d'exclusivité.

Toutes les ENC françaises sont aujourd'hui distribuées par Primar.

Cartes électroniques produites à la date du 1^{er} octobre 2008 (en rose foncé et tramé), cartes prévues d'ici fin 2008 (en rose clair) et cartes prévues d'ici fin 2010 et au-delà (en vert)



P46ENC



Pour les zones dont la responsabilité cartographique est assurée par la France, il est demandé aux comités hydrographiques nationaux ou autorités responsables, de communiquer au SHOM le descriptif des lignes NGV en cours ou prévues conformément à l'action CHAtO 9-9.

Cartes Internationales (INT)

Depuis la dernière conférence de la commission hydrographique de l'Atlantique oriental, la France a produit ou mis à jour les 8 cartes INT suivantes :

N° National	N° INT	Echelle 1:	Titre / observations
6623	103	2 770 000	<i>De la Manche au détroit de Gibraltar et à l'archipel des Açores</i> – éditée en 2006
7066	1800	150 000	<i>De l'île Vierge à la pointe de Penmarc'h – Abords de Brest</i> – éditée en 2006
7211	1080	1 000 000	<i>Golfe de Gascogne – De Brest à Cabo Finisterre (Fs ES 4A)</i> – éditée en 2008
7399	1833	7 500	<i>Port de Brest</i> – éditée en 2008
7401	1832	22 500	<i>Accès à la rade de Brest</i> – éditée en 2008 (passage en WGS84)
7430	1848	10 000	<i>Port de Bayonne</i> – publiée en 2008
7569	1993	50 000	<i>Approches de Dakar – Baie de Gorée</i> – éditée en 2008
7570	1994	10 000	<i>Rade et port de Dakar</i> – éditée en 2008

Cartes imprimées nationales

Depuis la dernière conférence de la commission hydrographique de l'Atlantique Oriental, la France a produit ou mis à jour les 9 cartes nationales suivantes :

N° National	Echelle 1:	Titre / observations
7076	350 000	<i>De Saint-Nazaire à Saint-Malo</i> – publiée en 2008
7138	diverses	<i>Ports et mouillages en Bretagne Sud</i> – éditée en 2008 (passage en WGS84)
7139	20 000	<i>De la Pointe du Talut à la Pointe de Gâvres – Ile de Groix</i> – éditée en 2008 (passage en WGS84)
7397	10 000	<i>Rade de Brest (partie Sud) – Anse du Fret – Anse du</i>

		<i>Poulmic</i> – éditée en 2008 (passage en WGS84)
7398	10 000	<i>Rade de Brest (partie Ouest) – Baie de Roscanvel – Anse du Fret</i> – éditée en 2008 (passage en WGS84)
7400	22 500	<i>Rade de Brest</i> – éditée en 2008 (passage en WGS84)
7423	20 000	<i>Raz de Sein</i> – éditée en 2008 (passage en WGS84)
7431	7 500	<i>Baie de Fontarabie et de Saint-Jean-de-Luz</i> – publiée en 2007
7440	750 000	<i>De Vieux-Boucau à la baie de Fontarabie</i> – publiée en 2007

Publications et éditions prévues (programme de 2009 à 2011)

Un programme d'au moins 9 cartes nationales et internationales est prévu dans la zone :

N° National	N° INT	Echelle:	Type d'action	Titre
Côtes de France				
7107		10 000	Publication	<i>Du port de la Trinité-sur-Mer au port du Crouesty – Entrée du Golfe du Morbihan</i>
7137		25 000	Publication	<i>Golfe du Morbihan</i>
7249		divers	Publication	<i>Ports et mouillages entre Loctudy et Concarneau</i>
7251		20 000	Publication	<i>De Loctudy à Concarneau</i>
7252		20 000	Publication	<i>Abords des îles de Glénan</i>
7395	1840	50 000	Edition	<i>Du Croisic à Noirmoutier</i>
7428		divers	Publication	<i>Arcachon</i>
Côtes d'Afrique (zone CHAtO)				
7587	2881	75 000 25 000 15 000	Publication	<i>Approches de Lomé et Cotonou</i> <i>Rade de Kpémé</i> <i>Ports de Lomé et Cotonou</i>
7582	2922	40 000 15 000	Publication	<i>Estuaire du Gabon</i> <i>Ports de Libreville et Owendo</i>

Modification au schéma INT :

La carte INT 2908 – Ports du golfe de Guinée, au format A1, contient actuellement les cartouches suivants :

- Port de Douala (Cameroun) – Echelle 1 :10 000
- Port de Kribi (Cameroun) – Echelle 1 :25 000
- Port de Malabo (Guinée équatoriale – Ile de Bioko) – Echelle 1 :12 500

Le SHOM propose de passer cette carte au format A0, dans le but de :

- prolonger le cartouche du port de Malabo jusqu'à environ 8° 40,7'E (+ passage à l'échelle 1 :15 000) afin d'inclure les installations pétrolières situés sur la Punta Europa
- inclure un cartouche du port de Luba (île de Malabo) à l'échelle 1 :15 000
- inclure un cartouche des installations pétrolières de la Pointe Limboh (Limbé - Cameroun) à l'échelle 1 : 20 000.

0. NOUVELLES PUBLICATIONS ET MISES A JOUR

Editions

Distribution (papier et numérique)

Problèmes rencontrés.

Les ouvrages suivants ont été publiés :

Livre des feux et signaux de brume

Mise en service	Titre	Intitulé
07/11/2007	CB 2007	Atlantique : de l'Espagne à l'Afrique du Sud
24/01/2008	CA 2007	France (côtes Nord et Ouest)- Angleterre (côtes sud)

Radiosignaux

Mise en service	Titre	Intitulé
15/12/2006	93.2 (2006)	Radiocommunications pour la surveillance du trafic et le pilotage : Europe occidentale et Méditerranée.
08/06/2007	93.3 (2007)	Radiocommunications pour la surveillance du trafic et le pilotage : Afrique, Asie, Australie
25/02/2008	92.4 (2008)	Radiocommunications maritimes - SMDSM
16/06/2008	99 (2008)	Répertoire des radiosignaux à l'usage du petit cabotage, de la pêche et de la plaisance
17/06/2008	92.2 (2008)	Radiocommunications maritimes Afrique, Asie, Australie

Des fascicules de correction aux Instructions nautiques ont été publiés régulièrement.

0. RENSEIGNEMENTS DE SECURITE MARITIME

Infrastructures de transmission existantes

Nouvelles infrastructures dans le cadre du SMDSM

Problèmes rencontrés.

Un rapport complet a été établi par le coordonnateur NAVAREA II pour la 10^{ème} réunion de la CDARN/CPRNW (réf. document CPRNW10_3.2.II, disponible sur le site de l'OHI). Il convient de s'y référer pour de plus amples informations.

Une formation des responsables de la collecte et de la diffusion de l'information nautique pour les Etats africains de la zone NAVAERA II est prévue en 2009, en principe au Sénégal (dates non précisées).

Nouvelles infrastructures dans le cadre du SMDSM (Responsabilité NAVAREA II)

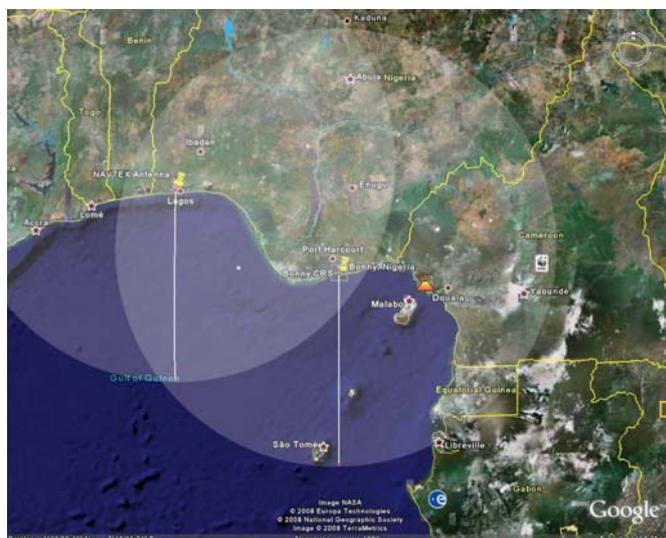
Le site www/shom.fr du SHOM a été adapté pour faciliter l'accès gratuit à l'information nautique et aux Groupes d'avis aux navigateurs permettant la correction des documents nautiques.

Une page spéciale NAVAREA a par ailleurs été créée.

Service Hydrographique et Océanographique de la Marine			
Groupe d'avis aux navigateurs en ligne			
Reper	7° 0, P, 0	37 49,33 M	122 20,30 W
a 00 39 112. BRÉSIL (Site Sud) Approche de Rio Grande. — Obstruction. (Tonnée, 00-3034)			
— Carte [consultation] — CR 3043 (00-3700)			
Porter	—	32 06,6 S	51 55,0 W
a 00 39 113. BRÉSIL (Site Nord) Approche de Rio Parai. — Ballage. (Tonnée, 00-3033)			
— Carte [consultation] — CR 3077 (Site A, Entrées de Rio Parai) (07-0945)			
Reper	7° 0, Q	0 30,1 S	47 20,0 W
a 00 39 114. BAHAMAS (Site Est) Andros Island. — Feu. (Tonnée, 00-3030)			
— Carte [consultation] — CR 3012 (00-3111)			
Reperage			
	Sur l'île de Andros par	24 42,0 M	77 42,0 W
	Lig. Sur O. de R. Q. O. 10M	24 29,0 M	77 42,0 W
	Q. O. Sur 100M	24 29,0 M	77 42,0 W
	Sur O. de 13m 100M	24 29,0 M	77 42,0 W
00 39 115. COLOMBIE. Mer de Caribbe. Quils Sans Bank. — Feu. (Tonnée, 00-4007)			
— Carte			
Site (S)	Porter	en feu	14 09,3 M
		F. S.	01 09,0 W
Site (S)	Porter	„ F. S.	14 09,3 M
		„	01 09,0 W
Site (S)	Porter	„	14 09,3 M
		„	01 10,0 W
Site (S)	Porter	„	14 09,3 M
		„	01 10,0 W
a 00 39 116. ÉTATS UNIS (Site Est) Approche de Brunswick. — Signal de brume. (Tonnée, 00-3034)			
— Carte [consultation] — CR 3040 (00-4520)			
Reper	Le signal de brume de la brève 072	31 02,0 M	01 14,0 W
	Site		

Stations NAVTEX :

Des installations de stations NAVTEX sont planifiées au Nigéria, à Lagos et Bonny.



Aucune information n'a toutefois été reçue par le coordonnateur sur la situation des relations avec le NAVTEX Panel pour les autres pays concernés par l'implantation de nouvelles stations NAVTEX dans la zone NAVAREA II.

Problèmes rencontrés

Le bilan des informations nautiques transmises par les organismes étatiques et reçues par le SHOM (Coordonnateur NAVAREA II) depuis la dernière conférence demeure décevant à l'exception de quelques pays : Côte d'Ivoire, Maroc, Espagne et Portugal. Les actions portées au compte rendu de la précédente réunion de la CHATo pour les RSM n'ont guère été suivies d'effet, comme par exemple la transmission périodique d'un « état néant » si tel est le cas (action CHATo 9-14). Il est recommandé de reconduire cette action et de faire porter l'effort en particulier sur la situation à jour des plates-formes

pétrolières. Le SHOM recommande par ailleurs de rapporter systématiquement les actes de piraterie susceptibles d'être rencontrés dans certaines zones et de coordonner la diffusion de l'information nautique correspondante.

0. S-55

La France a mis à jour les tableaux de son ressort dans la base de données S-55, et mis en place les procédures nécessaires à une mise à jour annuelle. Les procédures restent à formaliser pour la mise à jour des données des pays non-membres de l'OHI (action CHAtO 9-3).

0. DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

Offre / demande pour le développement des capacités

Formations reçues, requises, offertes

Projets de développements bilatéraux, multilatéraux, régionaux, avec composante hydrographique (en cours, prévu, en cours d'évaluation ou de faisabilité).

Faute de ressources humaines et financières disponibles ou identifiées, le SHOM a été contraint d'interrompre ses réflexions relatives au projet d'autoroutes maritimes CHARMER. Le chef de projet CHARMER n'a pas été remplacé en 2007.

L'expérience plus avancée acquise pour le projet des autoroutes maritimes du sud-ouest de l'océan Indien montre qu'il faut à la fois une manifestation d'intérêt forte de la part des Etats côtiers et une coordination à plein temps par un ingénieur senior pour construire, sur au moins trois ans, un projet de cette envergure avant qu'il ne débouche. Le SHOM estime aujourd'hui que ces conditions ne sont pas réunies.

En matière de formation, la politique du SHOM a été clarifiée. Elle se fonde sur les cours existants dispensés à l'école du SHOM, sur des stages d'adaptation au sein des entités du SHOM, ou sur des formations sur site. Les modalités d'inscription à ces cours et stages sont à traiter au cas par cas afin de répondre aux besoins des parties intéressées (Pour de plus amples informations, contacter le directeur de l'enseignement du SHOM : patrick.michaux@shom.fr). Elles supposent dans le cas le plus général une prise en charge par le pays proposant un candidat, des frais de déplacement, de séjour (hébergement et restauration), et de couverture sociale (soins, maladies). Le contrat de formation passe normalement par la société NAVFCO qui dispose d'une convention permanente avec le SHOM et de toutes les compétences en la matière. Lorsque les formations existent (pour les besoins propres du SHOM), les candidats qui réunissent les conditions peuvent s'y joindre à coût marginal.

Depuis la dernière conférence, l'école a dispensé les formations suivantes :

Cours du BS HYDRO

session 2006-2007

- deux stagiaires marocains

session 2008-2009

-néant

Cours de TSEF CARTO

session 2006-2007

- deux stagiaires marocains

session 2007-2008

-deux stagiaires marocains

session 2008-2009

-néant

Stage embarqué en unité hydrographique

session 2008-2009

-un officier marocain

Les formations initiales conduites par le SHOM sont décrites sur le site Internet www.shom.fr.

Le SHOM est membre du comité CBC de l'OHI. Il soutient activement les actions de coopération conduites au sein de la CHAtO et celle des autres commissions hydrographiques régionales dont il est membre : Pacifique Sud-Ouest, océan Indien septentrional, Méso-Amérique et mer des Caraïbes, Afrique du Sud et îles australes, Méditerranée et mer Noire.

En novembre 2007, une visite technique du SHOM a eu lieu au Bénin et au Togo. Elle visait à examiner les conditions de formation d'aides-hydrographes au Bénin. Au Togo, les statuts de la CHAtO ont été signés le 9 novembre 2007 par le contre amiral Fogan ADEGNON, directeur général du port de Lomé, permettant ainsi au Togo de devenir membre associé.

Un arrangement bilatéral important de coopération en hydrographie et cartographie marine a été signé entre le Maroc et la France par les deux chefs d'état-major de la marine, le 21 janvier 2008. Cet accord formalise le rôle joué temporairement par la France pour la fourniture de services hydrographiques, au sens de la convention SOLAS. Il est accompagné d'un plan d'action évolutif destiné à créer les conditions favorables au transfert progressif de toutes ces responsabilités au Maroc (collecte et diffusion de l'information nautique, hydrographie, cartographie). Des discussions de même nature se poursuivent pour les arrangements bilatéraux avec les autorités de différents pays africains de la zone CHAtO. A la date de rédaction de ce rapport, les accords de coopération avec le Togo et le Cameroun étaient en phase finale de négociation. Depuis 2006, aucun progrès n'a cependant été enregistré du côté du Sénégal malgré les opportunités offertes par les escales successives en 2008, des bâtiments hydrographiques opérés par le SHOM.

0. ACTIVITES EN OCEANOGRAPHIE

Généralités

Activités GEBCO et CBI

Réseaux marégraphiques

Nouveaux équipements

Problèmes rencontrés.

Un représentant français est membre du comité directeur de la GEBCO.

Il convient également de noter que le SHOM maintient un réseau de marégraphes numériques avec transmission de données en temps réel, contribution française au sein de système d'alerte et de prévention des tsunamis. Des travaux d'analyse et d'évaluation technico-financière ont été conduits en 2007 et 2008 pour la création d'un centre d'alerte et de prévention couvrant la zone Méditerranée occidentale et proche Atlantique Nord-Est.

0. AUTRES ACTIVITES

Collectes de données météorologiques

Etudes géospaciales

Prévention des sinistres

Protection de l'environnement

Observations astronomiques

Etudes sur le magnétisme/ la pesanteur

International.

Néant.

0. CONCLUSIONS.

La signature par le Togo des nouveaux statuts de la commission et l'organisation de la 10^{ème} réunion de la CHAtO par ce même pays, après la 9^{ème} réunion tenue au Sénégal, témoignent d'une prise de conscience grandissante de l'importance de l'hydrographie et des enjeux maritimes dans la région. Ce sentiment est renforcé par les progrès enregistrés dans les travaux de préparation des accords de coopération en hydrographie et cartographie marine entre pays et par la signature effective de certains d'entre-eux.

Il reste que les demandes d'adhésion à l'OHI restent encore trop peu nombreuses pour se réjouir de la mise en place durable d'une véritable dynamique.

D'une manière générale, malgré les déclarations solennelles formulées à Abuja¹, les progrès restent très limités. La difficulté à entretenir l'hydrographie des principales routes de navigation milite en faveur d'une action concertée auprès de l'OMI et des bailleurs de fonds.

¹ Déclaration d'Abuja relative au transport maritime sur le « rôle du transport du maritime dans la réalisation du développement de l'Afrique », adoptée par la première conférence des ministres africains en charge du transport maritime, 23 février 2007. Cf. OMI, comité de la coopération technique, TC57/INF 2 du 11 avril 2007.

Destinataire (s) : Président de la CHAtO (SH Espagne) - BHI

Copie(s) intérieure(s): DO - NAU - NA - CA - MIP - ECO - Archives
générales - 7063/10^{ème} CHAtO